



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Une neuvième édition pour le Concours photo *Vue d'en EAU* !

Shawinigan, 14 juin 2021 – Pour une neuvième année, Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) lance le Concours photo *Vue d'en EAU* et invite les adeptes de photographies à trouver la photo qui représente le mieux la mission et le territoire d'intervention de BVSM !

Pour être éligibles, les photographies soumises dans le cadre de ce concours photo devront obligatoirement être capturées sur le territoire d'intervention de BVSM. Elles devront également être en lien avec la nature, la faune, la flore ou les écosystèmes aquatiques. L'auteur(e) du cliché gagnant se verra décerner un prix en argent de 500 \$. La photo gagnante sera sélectionnée par l'équipe interne et les membres du conseil d'administration de l'organisme. Elle figurera sur les outils promotionnels de BVSM tout au long de l'année 2022 !

Les participants auront du 15 juin au 31 août 2021 pour compléter le formulaire de participation et transmettre un maximum de deux photographies via le site Internet de BVSM. Pour tous les détails et les règlements du concours, visiter le www.bvsm.ca/concoursphoto. Le dévoilement de la photographie gagnante aura lieu le 1^{er} octobre 2021 à 13h durant l'ouverture de la deuxième édition de l'exposition virtuelle *Vue d'en EAU*.

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Gosselin Photo, partenaire de l'édition 2021

Pour la deuxième année, BVSM peut compter sur l'appui de Gosselin Photo. Ainsi, un certificat-cadeau d'une valeur de 100 \$ sera remis à l'auteur(e) de la photographie gagnante et cinq certificats-cadeaux d'une valeur de 25 \$ seront tirés, au hasard, parmi tous les participant(e)s !

Mois de l'eau

En 2017, dans le cadre de l'adoption de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés*, le gouvernement du Québec proclamait le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de sensibiliser et d'éduquer la population du Québec sur l'eau et ses enjeux. Dans le cadre du Mois de l'eau, le Regroupement des organismes de bassins versants (ROBVQ), les Organismes de bassins versants du Québec (OBV du Québec) et les organismes coordonnateurs des Tables de concertation régionales (TCR) font la promotion des initiatives mises de l'avant au cours du mois de juin par les acteurs de l'eau. Les activités proposées visent à faire connaître les enjeux et à promouvoir les bonnes pratiques de gestion de l'eau auprès de la population et des acteurs de l'eau.



À propos de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) est un organisme mandaté par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dont la mission est d'offrir son expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le territoire de la rivière Saint-Maurice. Pour ce faire, l'organisme a pour mandat de réaliser un Plan directeur de l'eau (PDE) et de coordonner la mise en œuvre des actions prioritaires qui sont déterminées dans cet outil d'aide à la décision.

– 30 –

Source et information :

Michele Amorim Becker

Agente de Communication

[Bassin Versant Saint-Maurice](#)

michele@bvsm.ca



Photo gagnante édition 2020 | « Rivière Saint-Maurice », Alain Garceau, 2020